

RCS : BAR LE DUC

Code greffe : 5501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00273

Numéro SIREN : 518 973 979

Nom ou dénomination : AB MECA

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001334

AB MÉCA

Société Par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €

Siège social : 3 Impasse de la Tannerie

55170 ANCERVILLE

518 973 979 RCS BAR-LE-DUC

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 22 MARS 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 68 243,96 € au compte "Autres Réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GÉRANT**



SAS AB MÉCA

3 Impasse de la Tannerie
55170 ANCERVILLE
SIRET : 51897397900017

COMPTES ANNUELS

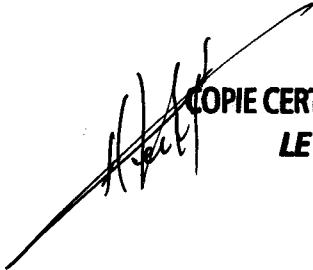
Exercice 2021-2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS CABINET ARNAUD COLSON
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

PA du Pré Moinot
52100 SAINT-DIZIER

Tél : 03 25 06 53 90
Fax : 03 25 06 53 98

 **COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GÉRANT**

BILAN

AB Méca

Etats de synthèse au 31/12/2021

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<u>BILAN ACTIF</u>				
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 647	8 568	78	1 048
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	96 900		96 900	96 900
Constructions	278 100	117 072	161 028	174 933
Installations techniques, matériel et outillage	915 542	617 227	298 315	350 356
Autres immobilisations corporelles	191 023	144 403	46 620	53 101
Immob. en cours / Avances & acomptes	3 300		3 300	3 300
<u>Immobilisations financières</u>				
Autres titres immobilisés	3 186		3 186	3 186
Autres immobilisations financières	786		786	786
Total	1 497 484	887 271	610 213	683 610
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<u>Stocks</u>				
Matières premières et autres approv.	106 171		106 171	99 449
<u>Créances</u>				
Clients et comptes rattachés	836 518	11 008	825 510	904 162
Fournisseurs débiteurs				85
Personnel	638		638	
Etat, Impôts sur les bénéfices	150		150	17 575
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	12 317		12 317	20 549
Autres créances				418
<u>Divers</u>				
Disponibilités	443 928		443 928	517 582
Charges constatées d'avance	11 369		11 369	11 211
Total	1 411 092	11 008	1 400 084	1 571 031
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>				
Total				
TOTAL ACTIF	2 908 576	898 279	2 010 297	2 254 642

Page n°1

CABINET / Dossier n°00011

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GÉRANT**

SAS CABINET ARNAUD COLSON

Page

1

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

BILAN

AB Méca

Etats de synthèse au 31/12/2021

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<u>BILAN PASSIF</u>		
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Réserve légale	4 000	4 000
Autres réserves	505 280	535 624
Résultat de l'exercice	68 244	-30 344
Subventions d'investissement	12 133	
Total	629 657	549 280
<u>AUTRES FONDS PROPRES</u>		
Total		
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
Total		
<u>DETTES</u>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	867 993	1 048 338
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	14 925	11 069
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 408	251 314
Dettes fiscales et sociales	316 110	383 927
Autres dettes	14 759	9 269
Produits constatés d'avance	1 444	1 444
Total	1 380 640	1 705 362
TOTAL PASSIF	2 010 297	2 254 642

Page n°2

CABINET / Dossier n°00011

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GÉRANT**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB MÉCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 010 297 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 68 244 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 647			8 647
Immobilisations incorporelles	8 647			8 647
– Terrains	96 900			96 900
– Constructions sur sol propre	278 100			278 100
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	869 473	46 069		915 542
– Installations générales, agencements aménagements divers	149 640	11 227		160 867
– Matériel de transport	2 464			2 464
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 692			27 692
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	3 300			3 300
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 427 569	57 296		1 484 865
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	3 186			3 186
– Prêts et autres immobilisations financières	786			786
Immobilisations financières	3 972			3 972
ACTIF IMMOBILISE	1 440 187	57 296		1 497 484

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		57 296		57 296
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		57 296		57 296
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 598	970		8 568
Immobilisations incorporelles	7 598	970		8 568
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	103 167	13 905		117 072
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	519 116	98 110		617 227
– Installations générales, agencements aménagements divers	101 509	15 636		117 145
– Matériel de transport	2 464			2 464
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 722	2 072		24 794
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	748 979	129 724		878 702
ACTIF IMMOBILISE	756 577	130 694		887 271

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 861 779 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	786		786
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	836 518	836 518	
Autres	13 106	13 106	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 369	11 369	
Total	861 779	860 993	786
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
SUR CREANCES DIVERSES	354
Total	354

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 400,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 380 640 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	867 993	241 505	571 283	55 206
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 408	165 408		
Dettes fiscales et sociales	316 110	316 110		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	29 684	29 684		
Produits constatés d'avance	1 444	1 444		
Total	1 380 640	754 152	571 283	55 206
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	49 604			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	229 949			
(**) Dont envers les associés	14 925			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 14 925 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN.- FACT.NON PARVENUES	48 911
DETTES PROV.-CONGES A PAYER	76 367
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	32 456
ORG.SOC.-CHARGES A PAYER	1 759
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	3 243
CLIENTS - RRR A ACCORDER	12 582
Total	175 317

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	11 369		
Total	11 369		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	1 444		
Total	1 444		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	64 513
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	64 513
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

CAPITAL RESTANT DU AU 31 DECEMBRE 2020

- Prêt 300 000 € du 01/08/2013 au 31/07/2028 au taux de 3.55 % concernant l'acquisition des locaux ZA DE LA TANNERIE = 183 999.68 € (Hypothèque conventionnelle en 1er rang)

- Prêt 98 155 € du 01/03/2016 au 01/12/2020 au taux de 1.10% concernant l'acquisition de matériel = 11 224.08 € (Nantissement du matériel acquis à hauteur de 87 445.03 € en principal majoré des intérêts et de 15% au titre des frais et accessoires constatés par actes séparés)

- Prêt 200 000 € du 17/05/2019 au 25/07/2024 au taux de 0.40% concernant l'acquisition de divers matériels = 143 333.39 € (Nantissement du matériel acquis à hauteur de 132 000 € en principal majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires)

- 2 prêts PGE (Prêt garanti par l'Etat) souscrits en 2020 d'un montant de 245 000 € et 105 000 €

Autres informations**Engagements de retraite**

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

SAS AB MECA

Rue de la Forêt
ZA de la Tannerie

55170 ANCERVILLE

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €
R.C.S. BAR LE DUC 518 973 979

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021


SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL


**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GÉRANT**

SELAS SADEC Parc Energie Bat 10 52100 BETTANCOURT LA FERRE

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris
Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10
Siège administratif : 06 rue du Général Serrail - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07
SELAS au capital de 4 000 000 euros - RCS Paris 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920 Z - N° TVA intracommunautaire :
FR41351461694



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AB MECA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

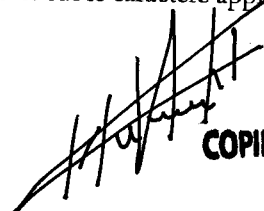
Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans un contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.



**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GÉRANT**



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

En raison de l'obtention tardive de certaines informations, nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai statutaire de 15 jours avant l'assemblée générale.

Saint Dizier, le 21 mars 2022

SADEC
Représenté par Jean-Luc ROSETTE
Le Commissaire aux comptes

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GÉRANT

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

Vlr

BILAN

AB Meca

Etats de synthèse au 31/12/2021

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
BILAN ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 647	8 568	78	1 048
Immobilisations corporelles				
Terrains	96 900		96 900	96 900
Constructions	278 100	117 072	161 028	174 933
Installations techniques, matériel et outillage	915 542	617 227	298 315	350 356
Autres immobilisations corporelles	191 023	144 403	46 620	53 101
Immob. en cours / Avances & acomptes	3 300		3 300	3 300
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	3 186		3 186	3 186
Autres immobilisations financières	786		786	786
Total	1 497 484	887 271	610 213	683 610
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	106 171		106 171	99 449
Créances				
Clients et comptes rattachés	836 518	11 008	825 510	904 162
Fournisseurs débiteurs				85
Personnel	638		638	
Etat, Impôts sur les bénéfices	150		150	17 575
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	12 317		12 317	20 549
Autres créances				418
Divers				
Disponibilités	443 928		443 928	517 582
Charges constatées d'avance	11 369		11 369	11 211
Total	1 411 092	11 008	1 400 084	1 571 031
COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	2 908 576	898 279	2 010 297	2 254 642

Page n°1

CABINET / Dossier n°00011

Le Commissaire aux Comptes

SAS CABINET ARNAUD COLSON

Page 3

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

BILAN

AB Méca

Etats de synthèse au 31/12/2021

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<u>BILAN PASSIF</u>		
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Réserve légale	4 000	4 000
Autres réserves	505 280	535 824
Résultat de l'exercice	68 244	-30 344
Subventions d'investissement	12 133	
Total	629 657	549 280
<u>AUTRES FONDS PROPRES</u>		
Total		
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
Total		
<u>DETTES</u>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	867 993	1 048 338
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	14 925	11 069
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 408	251 314
Dettes fiscales et sociales	316 110	383 927
Autres dettes	14 759	9 269
Produits constatés d'avance	1 444	1 444
Total	1 380 640	1 705 362
TOTAL PASSIF	2 010 297	2 254 642

Page n°2

CABINET / Dossier n°00011

Le Commissaire aux Comptes

SAS CABINET ARNAUD COLSON

Page

4

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB MÉCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 010 297 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 68 244 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Le Commissaire aux Comptes

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité de fournir des informations précises sur les exercices à venir.

Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 647			8 647
Immobilisations incorporelles	8 647			8 647
- Terrains	96 900			96 900
- Constructions sur sol propre	278 100			278 100
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	869 473	46 069		915 542
- Installations générales, agencements aménagements divers	149 640	11 227		160 867
- Matériel de transport	2 464			2 464
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 692			27 692
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	3 300			3 300
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 427 569	57 296		1 484 865
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 186			3 186
- Prêts et autres immobilisations financières	786			786
Immobilisations financières	3 972			3 972
ACTIF IMMOBILISE	1 440 187	57 296		1 497 484

Le Commissaire aux Comptes

VCR

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		57 296		57 296
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		57 296		57 296
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 598	970		8 568
Immobilisations incorporelles	7 598	970		8 568
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	103 167	13 905		117 072
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	519 116	98 110		617 227
- Installations générales, agencements aménagements divers	101 509	15 636		117 145
- Matériel de transport	2 464			2 464
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 722	2 072		24 794
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	748 979	129 724		878 702
ACTIF IMMOBILISE	756 577	130 694		887 271

Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 861 779 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	786		786
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	836 518	836 518	
Autres	13 106	13 106	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 369	11 369	
Total	861 779	860 993	786
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
SUR CREANCES DIVERSES	354
Total	354

Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 400,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 380 640 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	867 993	241 505	542 896	83 592
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 408	165 408		
Dettes fiscales et sociales	316 110	316 110		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	29 684	29 684		
Produits constatés d'avance	1 444	1 444		
Total	1 380 640	754 152	542 896	83 592
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	49 604			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	229 949			
(**) Dont envers les associés	14 925			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 14 925 euros.

Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN.- FACT.NON PARVENUES	48 911
DETTES PROV.-CONGES A PAYER	76 367
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	32 456
ORG.SOC.-CHARGES A PAYER	1 759
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	3 243
CLIENTS - RRR A ACCORDER	12 582
Total	175 317

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	11 369		
Total	11 369		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	1 444		
Total	1 444		

Le Commissaire aux Comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	79 922
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	79 922
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

CAPITAL RESTANT DU AU 31 DECEMBRE 2021

- Prêt 300 000 € du 01/08/2013 au 31/07/2028 au taux de 3.55 % concernant l'acquisition des locaux ZA DE LA TANNERIE = 166 051.19 € (Hypothèque conventionnelle en 1er rang)

- Prêt 200 000 € du 17/05/2019 25/07/2024 au taux de 0.40% concernant l'acquisition de divers matériels = 130 00.00 € (Nantissement du matériel acquis à hauteur de 132 000 € en principal majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires)

- 2 prêts PGE (Prêt garanti par l'Etat) souscrits en 2020 d'un montant de 245 000 € et 105 000 €. Les capitaux restant dûs sont de 204 526.43 € pour le PGE de 245 000 € et de 89 856.99 € pour le PGE de 105 000 €.

Le Commissaire aux Comptes

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

 **Le Commissaire aux Comptes**